

Monsieur MAZAN  
Madame TUERLINCKX  
9, rue des deux Gares  
78711 MANTES-LA-VILLE

GPSEO  
Immeuble Autoneum  
Rue des Chevries  
78410 CHEVRIES

Madame, Monsieur,

Notre logement actuel devant être détruit, nous avons noté que nous devons le quitter dans les meilleurs délais.

A titre exceptionnel, et afin de nous permettre de nous reloger rapidement, nous sollicitons de votre part l'annulation d'une partie de loyers restant dus, à savoir la somme de 2.332.92 € - deux mille trois cent trente deux euros et quatre-vingt-douze centimes.

Vous remerciant pour votre diligence et votre compréhension, veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

M. MAZAN  
Mme TUERLINCKX



Reçu en mains propres le 19/02/2025  
Florence Bouchet 